



**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE ORDINAIRE  
Du CONSEIL MUNICIPAL DU  
LUNDI 25 janvier 2010 A 20 HEURES 30**

**Etabli en application de l'article L.2121.25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

L'an deux mille dix et le 25 du mois de janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de CASTEIL, dûment convoqué le 18 janvier 2010, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de la mairie prévue à cet effet, sous la Présidence de Mme Juliette CASES, Maire (conformément à l'article L.2122-17 du CGCT).

**Etaient présents les conseillers municipaux suivants** : Mmes Evelyne AIRAUDI, Juliette CASES, Mrs André BRUZY, Jérôme CASES, Franck GUITART, Jean –Claude PIQUEMAL, Jean VERGES.

**Absents excusés ayant donné procuration** :

Martine SOMBRIN a donné procuration à Evelyne AIRAUDI

Francis BETRIU a donné procuration à Juliette CASES

Eric MALDES a donné procuration à Jérôme CASES

**Membres en exercice : 10**

**présents : 7**

**procurations : 3**

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint avec 7 membres présents ; Mme le Maire déclare la séance ouverte. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales ; **M André BRUZY** est nommé secrétaire de séance, Mme **Joëlle MESTRES** étant auxiliaire du secrétaire.

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

- **Approbation du compte rendu de la séance précédente**
- **Présentation de l'objectif de révision de la carte communale par cabinet d'étude E.O.S.**
- **Approbation du dossier de mise en sécurité de la voirie – phase 2**
- **Demande de subvention – DGE 2010**
- **Tableau des effectifs**
- **I.A.T. Personnel communal**
- **Cession DUMPER**
- **Achat d'un isoloir handicapé**
- **Achat d'une cuisinière pour salle des fêtes**
- **Avance sur subventions au Comité d'animation**
- **Communauté de Communes « Canigou Val Cady »**
- **QUESTIONS DIVERSES**

**1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 janvier 2010**

Après lecture par Mme CASES Juliette du compte rendu de la séance du 5 janvier 2010, les membres présents approuvent à la majorité, ce compte-rendu.

**POUR :**

**9**

**CONTRE :** 0

**ABSTENTIONS :** 1 BETRIU Francis

**2- PRESENTATION DE LA CARTE COMUNALE PAR LA STE E.O.S.**

La Sté E.O.S. choisit pour l'élaboration de la nouvelle carte communale présente l'objectif de révision de la carte communale. Un dossier de concertation préalable pour la population est laissé par le Cabinet d'Etude E.O.S.



## 8- ACHAT ISOLOIR HANDICAPES – IMPUTATION DEPENSES EN INVESTISSEMENT

Suivant l'article D56-2 l'installation d'un isoloir handicapé est rendu obligatoire dans les bureaux de vote. Des élections régionales ayant lieu le 14 et 21 mars 2010, Mme le Maire a commandé un isoloir dans l'urgence. Cette dépense ayant un caractère de durabilité, il y a lieu d'imputer la dépense en investissement sur le programme n°169 **Aménagement mairie**, pour la somme de 267.01 € TTC des crédits étant disponibles. A l'unanimité, le conseil municipal est d'accord pour imputer la dépense en investissement au programme N°169 aménagement mairie.

POUR : 10      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

## 9- ACHAT CUISINIÈRE pour la SALLE DES FÊTES

Après concertation, le conseil municipal choisit d'acheter une cuisinière 3 gaz + 1 électrique, pyrolyse chez LIBERSALLE à VERNET LES BAINS.

Explique que suivant l'article GC20 du règlement de sécurité, rien ne s'oppose à l'implantation d'une cuisinière à gaz dans une salle des fêtes.

POUR : 9      CONTRE : 0      ABSTENTION : 1 BÉTRIÉ Francis

## 10-AVANCE SUR SUBVENTION AU COMITÉ D'ANIMATION

Une avance sur subvention d'un montant de **255€** est attribuée au comité d'animation, ayant réglé le repas des aînés à la place du C.C.A.S., permettant ainsi au traiteur d'être payé immédiatement.

POUR : 9      CONTRE : 0      ADHESION : 1 BÉTRIÉ Francis

## 11- COMMUNAUTE DE COMMUNES « CANIGOU VAL CADY » RETRAIT DE LA COMMUNE

A la majorité, le conseil municipal souhaite se retirer de la communauté de Communes « Canigou Val Cady » et demande l'adhésion à la communauté de communes du Conflent.

POUR : 8      CONTRE : 1 GUITART Franck      ABSTENTION : 1 BÉTRIÉ Francis

## QUESTIONS DIVERSES

M. GUITART Franck quitte la séance à 22h.

La commission des finances se réunira le lundi 22 mars à 9h pour la préparation budgétaire

Le Budget Primitif 2010 sera voté en conseil municipal le lundi 29 mars à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 10.

*Le Maire*

**signé**

*Juliette CASES*